2e PRIX

# Théâtre de verdure

D'un commun accord avec la cliente, les concepteurs ont créé un aménagement intemporel dans lequel la nature et le contemporain se côtoient harmonieusement. Placée à l'abri des regards des plaisanciers, cette grande terrasse couverte de dalles grises rectangulaires et surplombée d'une structure protectrice convient tout autant aux réunions entre amis qu'à une retraite intime. Parsemée ici et là, une végétation monochrome complète harmonieusement le tout.

Texte Hélène Baril ▪ Photos France Duhamel

« La localisation recherchée de la terrasse, pour préserver l'intimité, est bien pensée. »

– Isabelle Nadeau, juge

■ Pour assurer le confort des usagers, une imposante structure de bois aux lignes droites et pures surplombe l'espace et fait office d'ombrière grâce à des toiles rétractables automatisées et judicieusement intégrées. Le mariage du noir et du gris facilite l'arrimage du concept dans ce décor verdoyant et naturel.

■ Cet aménagement classique et sobre se marie parfaitement avec la propriété. Son emplacement en bordure de la bande riveraine protège les occupants des vents parfois forts qui proviennent du lac. Dans l'ensemble du projet, les lignes droites prédominent, définissant ainsi chaque sous-espace selon sa fonction.

RÉGION DE L'ENTREPRENEUR:
Estrie

RÉALISATION:
Paysagistes Chantal Lambert et Associés

CONCEPTION:
France Duhamel

CONTREMAÎTRE:
Alain Frappier (Jardins Frappier Duhamel) et Michael Berger (Paysagistes Chantal Lambert et Associés)

Un aménagement de façade chaleureux et invitant, en parfaite harmonie avec l'architecture de la résidence, suscite les regards des passants et avive la beauté architecturale du bâtiment. Dans cette catégorie, les réalisations lauréates qui ont su attirer l'attention des juges se sont démarquées par la qualité de leur réalisation, par la justesse des matériaux et des végétaux sélectionnés et, surtout, par l'ambiance conviviale qui émane du projet.

# Des façades **invitantes**

20 000 $ ET PLUS

1er PRIX

# Un zeste de quiétude

Le nouveau concept devait offrir des aires de circulation sécuritaires, confortables et accueillantes. Autrefois, l'entrée était composée de deux sections distinctes inégales et peu invitantes. La réalisation d'un long trottoir continu, recouvert d'ardoises taillées, unit désormais l'allée des véhicules et la porte principale. L'abondante végétation qui enveloppe la résidence forme un cocon apaisant, en parfaite harmonie avec son environnement.

Texte Hélène Baril ▪ Photos France Duhamel

# « Un travail de maître, tant pour la réalisation des travaux de pierre que pour le choix des végétaux. »

– Josée Filion, juge

■ Le contraste poétique entre la rigueur de l'architecture, à la fois moderne et ancestrale, et la légèreté des végétaux, en plus de l'harmonie entre les couleurs de la maison et les matériaux sélectionnés, participent à la création d'un environnement naturel apaisant et relaxant.

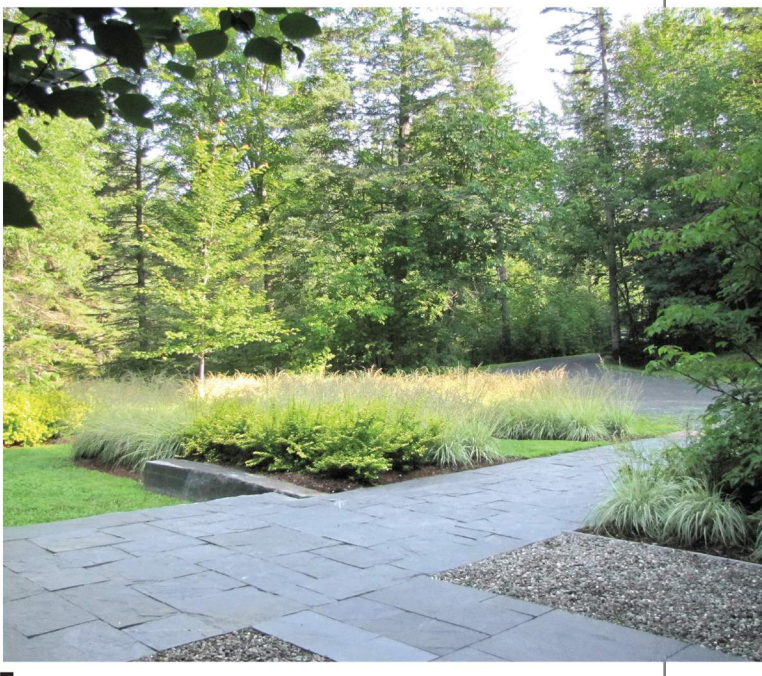

■ Le contraste de coloris entre la végétation existante et la luxuriance des nouveaux spécimens, ainsi que la préservation de la végétation indigène mature qui met en valeur la vue sur l'étang ont permis de dissimuler ingénieusement la présence de la voie ferrée sur le côté gauche de la résidence.

■ Ce design d'une grande qualité souligne toute la beauté du bâtiment. La linéarité du concept renforce les lignes architecturales de la résidence et l'utilisation de l'ardoise rehausse l'aspect authentique du site. La belle folie végétale qui anime cette façade a été très appréciée des juges.

RÉGION DE L'ENTREPRENEUR :
Estrie

RÉALISATION :
Paysagistes Chantal Lambert et Associés

CONCEPTION :
Karine Durocher (Vert Cube)

CONTREMAÎTRE :
Michael Berger (Paysagistes Chantal Lambert et Associés)